

**SE<sup>61</sup>**  
nergie de l'Orne



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015



**Le Syndicat de l'Énergie de l'Orne**

# SOMMAIRE

## L'Editorial du Président

### Les évènements de l'année 2015 :

- Assemblée des maires de l'Orne
- Communes nouvelles en 2015
- Pôle Energie Normandie
- Groupement de commande en électricité
- Fibre optique : le Se61 s'engage
- Transformateur à la bergerie de Soligny
- Marché Urbain
- Poses de DAT
- Réunions de secteurs
- Commission consultative du Se61

### Les travaux :

- Financement des Travaux de l'Orne Programme 2015
- Réceptions de chantier
- Participation du Se61 aux travaux des communes urbaines

### La délégation de maîtrise d'ouvrage en 2015

#### La concession et son contrôle

#### Le projet de déploiement des IRVE (bornes électriques)

### Les moyens du Se61 :

- Moyens financiers en 2015
- Moyens humains

### Les projets pour 2016

### Glossaire

# L'EDITORIAL DU PRÉSIDENT



Le Se61, grâce au dynamisme de ses élus et à l'expertise de ses collaborateurs, est devenu un acteur incontournable et remarqué dans le paysage énergétique de l'Orne.

Durant l'été 2015, deux lois majeures ont été promulguées, impactant particulièrement les collectivités locales : la loi sur la transition énergétique et la loi NOTRe, concernant la réforme territoriale.

Ces lois tracent la feuille de route pour le Syndicat de l'Énergie de l'Orne et son implication, notamment avec la commission consultative qui rassemble le Se61 et les EPCI à fiscalité propre.

De nombreux projets travaillés en 2015 ont été réalisés : la création du Pôle Énergie Normandie regroupant les cinq départements normands, le groupement d'achat d'énergie, le marché urbain, ainsi que le schéma d'implantation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et/ou hybrides qui est dans la phase « installation ».

Ces projets ont été élaborés par des élus qui sont issus de chaque secteur du département ornaï, ce qui nous permet de maintenir des liens forts avec les communes.

Les délégués travaillent tous dans un esprit de transparence et d'égalité de traitement sur le territoire. Je tiens à les remercier, ainsi que le personnel du Se61, pour leur engagement et la confiance qu'ils m'accordent.

Bonne lecture à chacune et à chacun.

Le Président,  
Philippe Auvray.

# LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2015

## ASSEMBLÉE DES MAIRES DE L'ORNE

## COMMUNES NOUVELLES EN 2015

Le 23 janvier 2015 s'est tenu à Flers le salon des maires de l'Orne.

Le Se61 y a fait une présence remarquée : il disposait sur son stand d'une borne en démonstration. De nombreux élus ornais ont ainsi pu prendre connaissance du projet de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques et/ou hybrides.



De gauche à droite : Cédric Thomas (Ingénieur du Se61), Yves Goasdoué (Député Maire de Flers), Philippe Auvray (Président du Se61).



De gauche à droite : Véronique Louwagie (Député Maire de L'Aigle), Philippe Auvray (Président du Se61).



De gauche à droite : Joaquim Pueyo (Député Maire d'Alençon), Philippe Auvray (Président du Se61).



De gauche à droite : Alain Lambert (Président du Conseil Départemental de l'Orne), Philippe Auvray (Président du Se61).

La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales propose le regroupement de communes par la création de communes nouvelles. En 2015, l'Orne a donc vu naître trois communes nouvelles :

- Boischampré qui regroupe les communes de Marcei, Saint-Christophe le Jajolet, Saint-Loyer des Champs et Vrigny
- Montsecret-Clairefougère qui regroupe les communes de Montsecret et Clairefougère
- Tinchebray-Bocage qui regroupe les communes de Beauchêne, Frênes, Larchamp, Saint-Cornier des Landes, Saint-Jean des Bois, Tinchebray et Yvrandes.

La création des communes nouvelles impacte le Se61 dans la mesure où toute l'organisation du syndicat est basée sur l'entité qu'est la commune. Ainsi, les communes nouvelles adhèrent au Se61 en lieu et place des communes déléguées.

**Bon à savoir :** Pour connaître le délégué de votre commune ou le coordinateur de votre secteur, consultez le site du Se61 : [www.se61.fr](http://www.se61.fr)

# LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2015

## PÔLE ÉNERGIE NORMANDIE

Les cinq syndicats d'Énergie de Normandie\* ont souhaité donner une valeur officielle à leur collaboration qui s'exerce depuis plusieurs années sur des thématiques communes.

La création du Pôle Énergie Normandie, effective le 1<sup>er</sup> janvier 2016, doit permettre de devenir un interlocuteur reconnu par la nouvelle Région Normandie et par les institutions nationales. L'objectif est également une mutualisation des moyens humains et techniques pour certains dossiers.



\* Le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados, le Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure, le Syndicat départemental d'Énergies de la Manche, le Syndicat de l'Énergie de l'Orne, le Syndicat Départemental d'Énergie de Seine-Maritime.

## GROUPEMENT DE COMMANDE EN ÉLECTRICITÉ

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, toutes les collectivités territoriales possédant des sites d'une puissance électrique supérieure à 36 kVA se doivent de mettre en concurrence les fournisseurs d'électricité.

En tant qu'acteur de la transition énergétique, le Se61 a donc proposé aux collectivités ornaises de mettre son expertise à leur service en constituant un groupement de commande en électricité. 58 collectivités ont ainsi adhéré à ce groupement pour une économie globale de plus de 200 000 euros. C'est le fournisseur EDF qui a été retenu pour une mise en service des contrats au 1<sup>er</sup> janvier 2016.



*Dans ce groupement,  
21% de l'électricité provient  
de l'énergie verte.*

**Bon à savoir :** si votre collectivité possède une puissance électrique supérieure à 36 kVA et que vous souhaitez intégrer ce groupement de commande en 2017, rapprochez-vous du Se61 sans tarder.

# LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2015

## FIBRE OPTIQUE : LE Se61 S'ENGAGE

Le Se61 poursuit son action en tant que partenaire du développement de la fibre optique dans le département. Une première convention a été signée en 2014 avec le Département de l'Orne et ERDF pour le partage des infrastructures : le principe était d'installer le réseau de fibre optique sur les supports de lignes électriques aériennes existantes.

Suivant le même principe, une deuxième convention a été signée en juin 2015 avec Joaquim Pueyo, Député Maire d'Alençon et Président de la CUA, l'opérateur AzNetwork et ERDF. L'utilisation des poteaux électriques existants pour le déploiement de la fibre optique présente ainsi un intérêt économique et un gain de temps.



Le Se61 est également partenaire d'ERDF, Orange, la CUA et la ville de Flers pour le raccordement des logements et locaux professionnels en utilisant les réseaux existants depuis le mois de juillet 2015.

## TRANSFORMATEUR À LA BERGERIE DE SOLIGNY

Le dimanche 6 septembre 2015, le Se61 était présent à l'Abbaye de Soligny-la-Trappe pour la réception des travaux. Des travaux de renforcement du réseau électrique en souterrain ont été réalisés au lieu dit « Le Boulay » ainsi qu'à l'Abbaye de la Trappe. Sept cent mètres de lignes électriques ont été remplacés et mis en souterrain.



Réception des travaux à l'Abbaye de la Trappe

Le Se61 a également pris à sa charge l'installation d'un transformateur afin que les problèmes de chutes de tension ne se produisent plus ; le coût total de l'opération s'élevant à 140 000 €.

La Bergerie a ainsi pu installer un système de géothermie pour chauffer le bâtiment de l'association « les Amis de la Bergerie » qui accueille les groupes de jeunes en vacances, les ados et adultes en retraite spirituelle, et les personnes âgées ou handicapées.

## MARCHÉ URBAIN

Le Syndicat de l'Energie de l'Orne a vocation à financer les travaux d'électrification rurale. Cependant, suite à de nombreuses demandes, le Se61 propose désormais de mettre son expertise en matière de maîtrise d'ouvrage de travaux au service des communes urbaines de l'Orne.

Ainsi, depuis le mois de septembre 2015 les communes urbaines de l'Orne peuvent confier au Se61, par délégation, leur maîtrise d'ouvrage dans les domaines suivants :

- électricité : travaux d'effacement de réseaux ;
- éclairage public : travaux de génie civil et le cas échéant câblage de tous appareils ;
- communications électroniques : travaux de génie civil, réseaux numériques.



Travaux d'effacement des réseaux à Bagnoles de l'Orne

En 2015, le Se61 a signé des conventions avec plusieurs communes urbaines de l'Orne :

L'Aigle, Alençon, Athis de l'Orne, Bagnoles de l'Orne, Cerisé, Damigny, Domfront, Mortagne-au-Perche, Rai, Saint-Georges des Groseillers, Saint-Germain du Corbéis, Saint-Langis lès Mortagne, Sées et Tinchebray-Bocage.

# LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2015

## POSES DE DAT

La pose d'un DAT (décaleur adapteur de tension) en 2014 à Saint-Fulgent-des-Ormes ayant eu un retour positif, le Se61 a investi en 2015 dans deux nouveaux DAT.



En attendant que les travaux de renforcement soient effectués, un DAT a été posé à Brullemail (photos ci-dessus) et l'autre à Saint-Aubin-des-Grois où des usagers rencontraient de fortes chutes de tension.

### Interview de Madame Laydier de Brullemail :

*Le Se61: Quelle démarche avez-vous effectuée pour que le Se61 intervienne?*

Mme Laydier : C'est mon électricien qui m'a parlé du Se61. Je me suis donc procurée les coordonnées du syndicat par internet.

*Le Se61: Quels problèmes rencontriez-vous?*

Mme Laydier : Des chutes de tension récurrentes qui empêchaient l'alimentation des appareils électriques, voire même de l'éclairage ou du chauffage et ceci depuis mon emménagement il y a 3 ans.

*Le Se61: Le DAT est-il efficace?*

Mme Laydier : J'ai constaté une nette amélioration grâce au DAT. Les problèmes de chutes de tension ne se produisent désormais que lorsque mes voisins sont présents (résidence secondaire).

## RÉUNIONS DE SECTEURS

Afin d'assurer un lien de proximité sur l'ensemble du département, des réunions de secteur sont régulièrement organisées. Les délégués de chaque commune du secteur sont conviés, ainsi que le maître d'œuvre, l'entreprise de travaux du secteur et notre concessionnaire ERDF.

Ces rendez-vous biannuels permettent aux délégués de faire part au Se61 des besoins de leur commune, notamment en renforcement de réseaux.

Un point est systématiquement fait sur les chantiers en cours et à venir.



Réunion dans le secteur 9

Des fiches de recensement des réclamations permettent aux délégués de signaler tout problème de chutes de tension sur leur commune. Ces fiches sont disponibles sur le site du Se61 : [www.se61.fr](http://www.se61.fr).

## COMMISSION CONSULTATIVE DU Se61

Conformément à ce que prévoit la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le Se61 a créé une Commission consultative.



Cette Commission a pour objet la mise en cohérence des politiques d'investissement en matière d'efficacité énergétique sur le département et un échange de données entre les collectivités.

La Commission consultative, animée par le Président du Se61, doit aussi permettre aux EPCI de bénéficier de l'expertise du Se61 pour l'élaboration d'un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), ainsi que toute action relative à l'efficacité énergétique.

La réunion d'installation de cette Commission s'est tenue le 9 décembre 2015 à Chailloué.

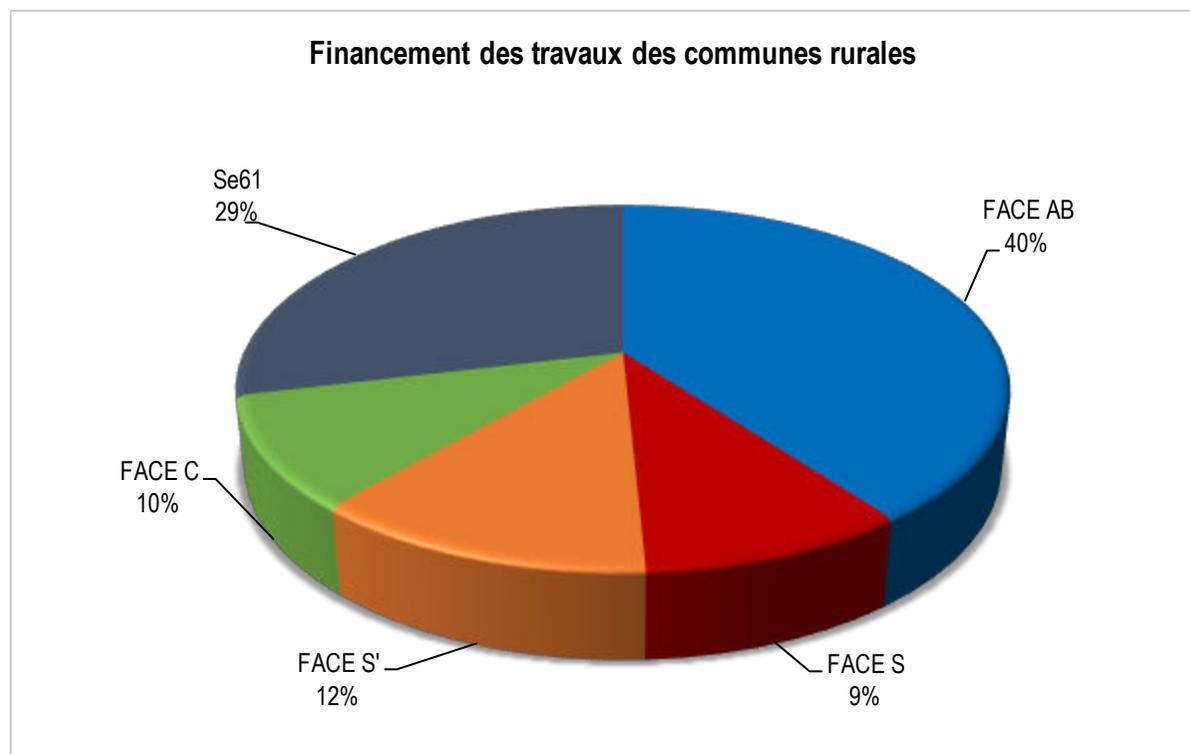
# FINANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ORNE - PROGRAMME 2015

Pour les communes rurales, la répartition du financement des travaux du programme 2015 s'effectue de la manière suivante (montant HT de travaux) :

<b>FACE AB</b>	4 133 000 €
<b>FACE C</b>	1 020 000 €
<b>Se61 (effacements)</b>	1 135 620 €
<b>FACE S</b>	984 000 €
<b>FACE S'</b>	1 272 000 €
<b>Se61 (ensemble des travaux)</b>	2 987 870 €

Pour les communes urbaines:

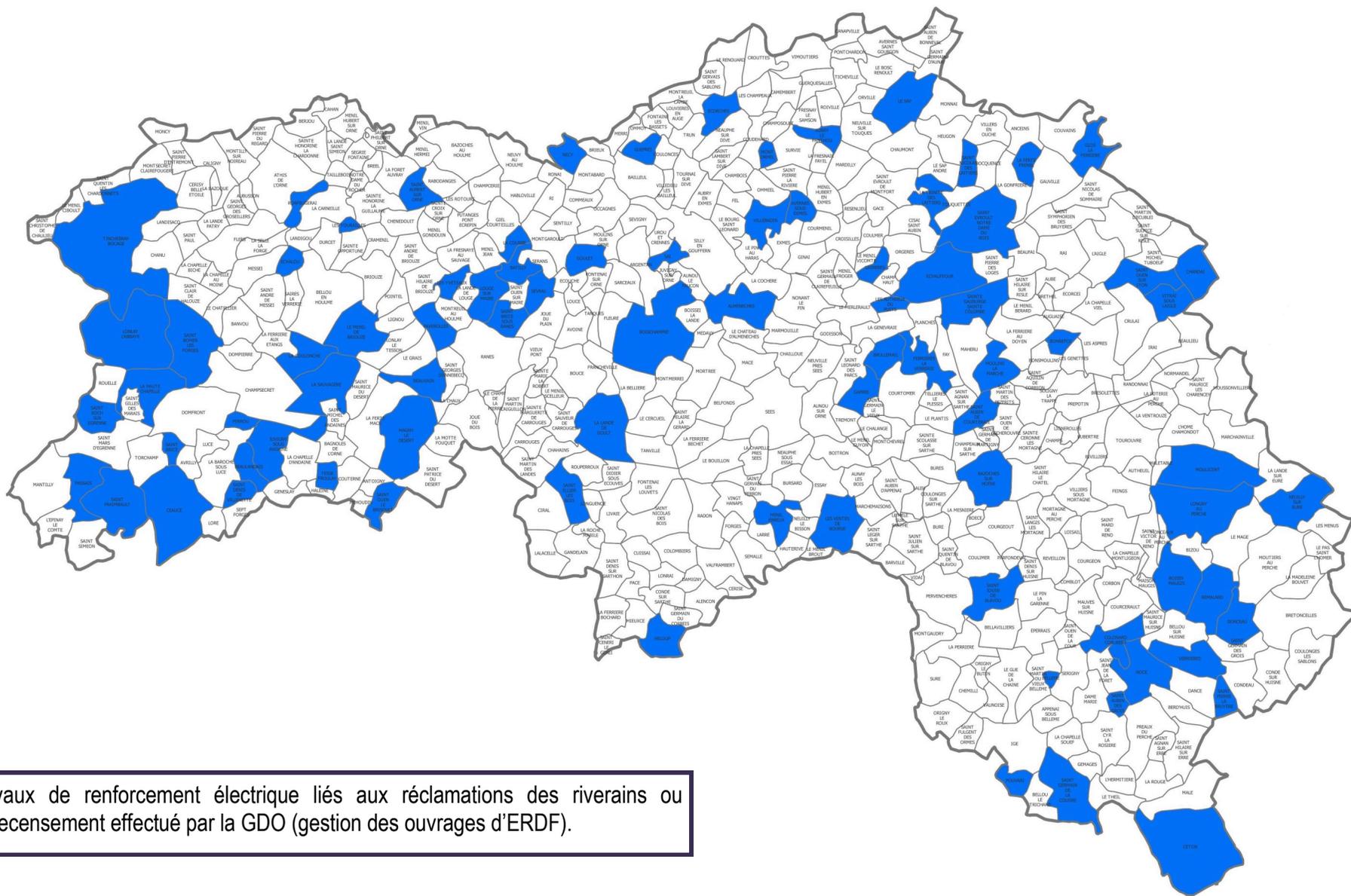
ERDF (30%)	420 000 €
Se61 (35%)	490 000 €



*Pour effectuer les divers travaux d'électrification dans les communes rurales, le Se61 bénéficie d'aides financières du FACÉ (le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification). Ces aides sont attribuées pour les renforcements, les sécurisations et les effacements de réseaux. Elles représentent 80% du montant hors taxe des travaux.*

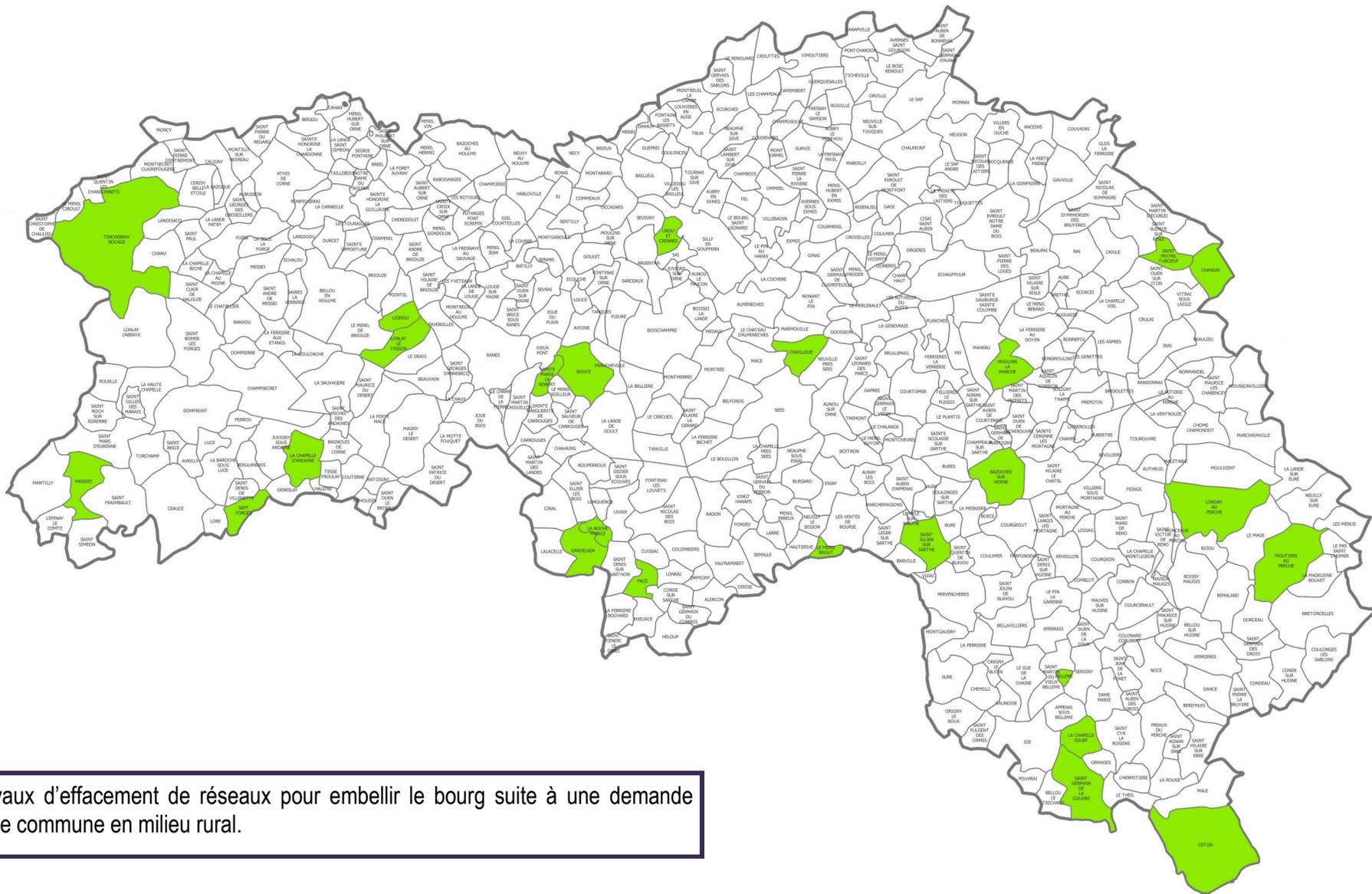
*Pour 100 euros investis sur votre commune, 20 euros proviennent des fonds propres du Se61. Les fonds propres du Se61 servent à financer en partie l'ensemble des travaux. Une enveloppe supplémentaire est dédiée plus spécifiquement aux travaux d'effacement des réseaux électriques.*

# FINANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ORNE - FACE AB 2015

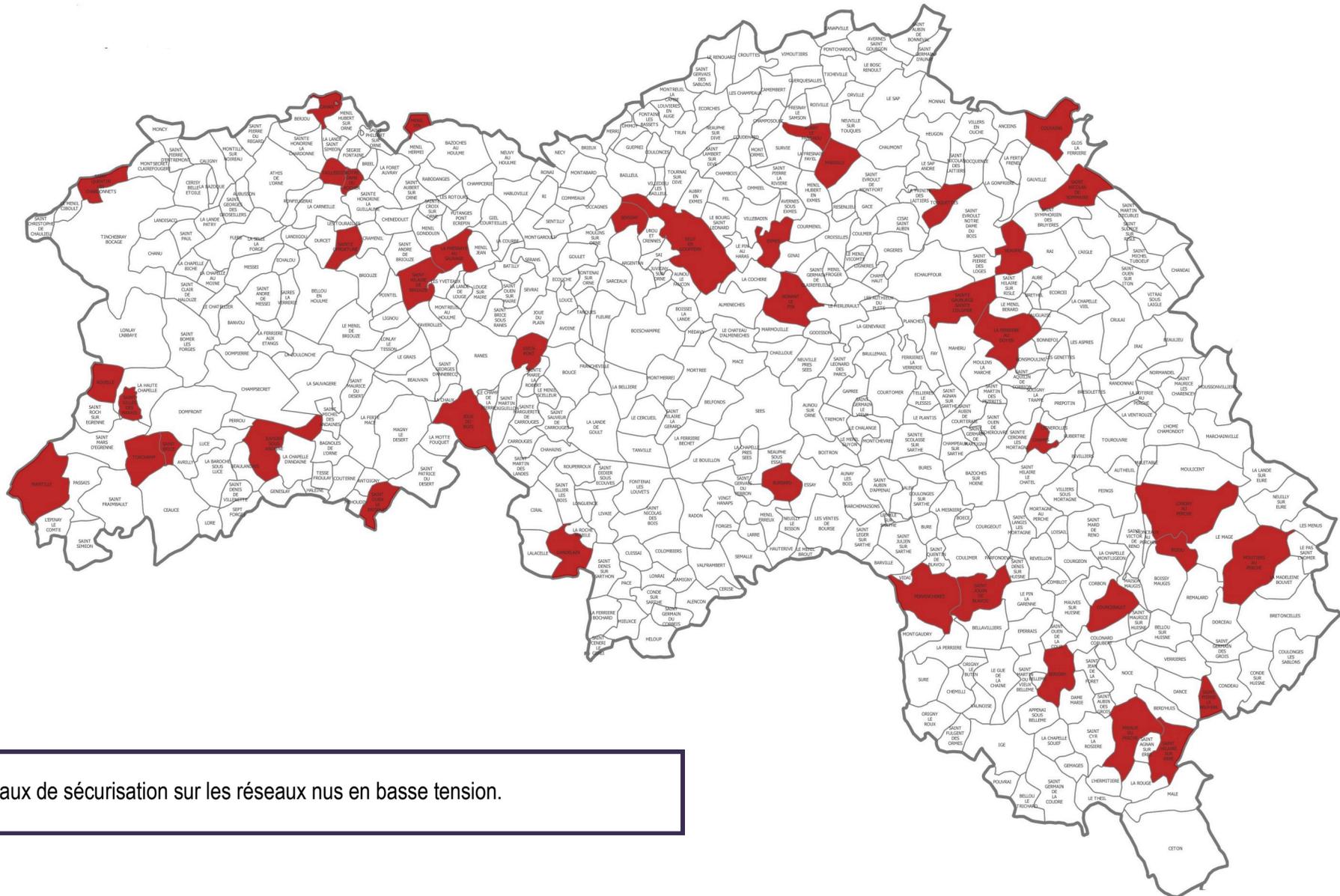


Travaux de renforcement électrique liés aux réclamations des riverains ou au recensement effectué par la GDO (gestion des ouvrages d'ERDF).

# FINANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ORNE - FACE C ET Se61 2015

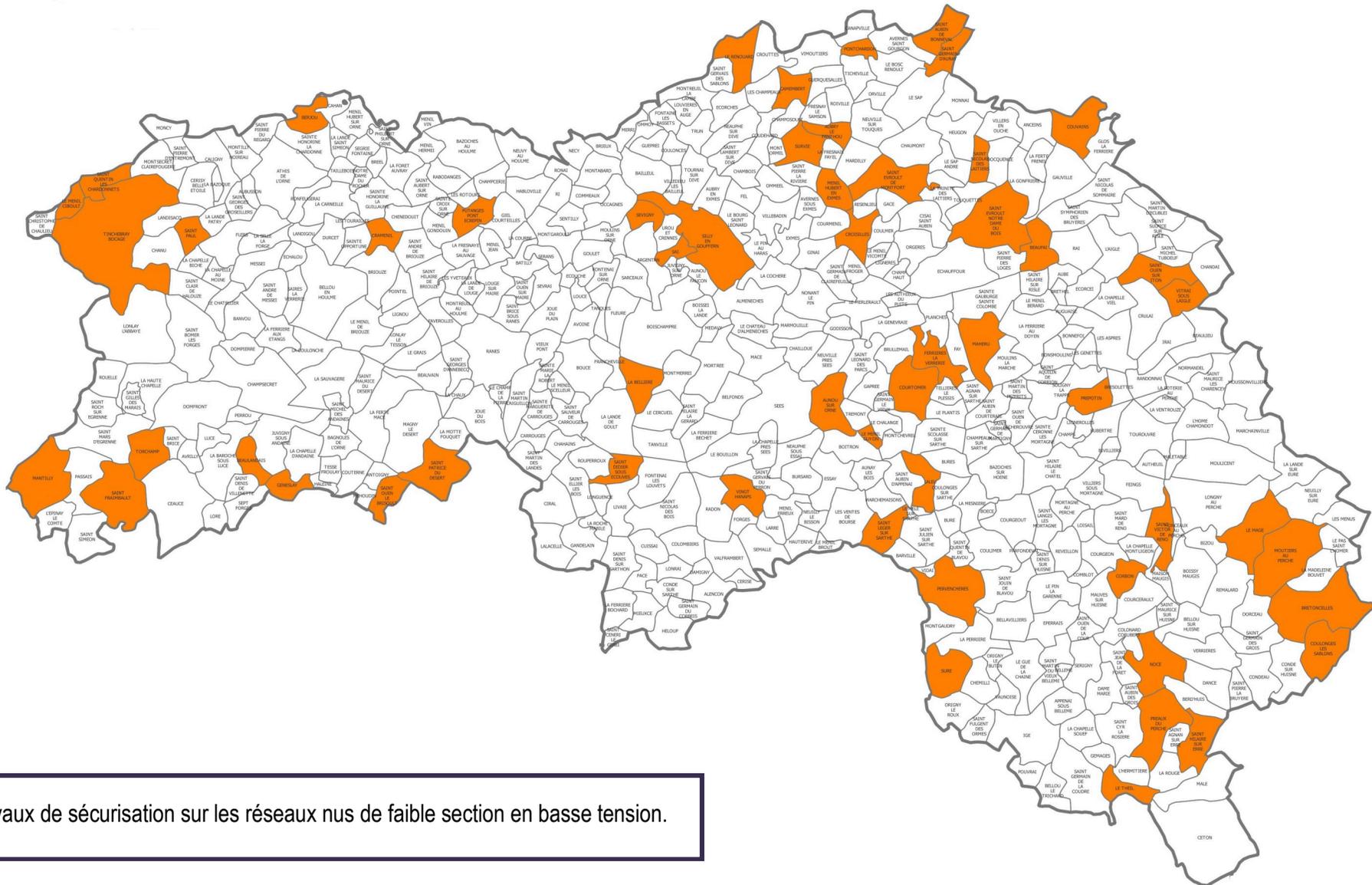


# FINANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ORNE - FACE S 2015



Travaux de sécurisation sur les réseaux nus en basse tension.

# FINANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ORNE - FACE S' 2015



Travaux de sécurisation sur les réseaux nus de faible section en basse tension.

# LES TRAVAUX - PROGRAMMATION 2015

## RÉCEPTIONS DE CHANTIER EN 2015



Auguaise le 23 mai 2015 :  
réception d'un effacement  
de réseaux.



Parfondeval le 5 mars 2015 : réception des travaux d'effacement de réseaux.

## PARTICIPATION DU Se61 AUX TRAVAUX DES COMMUNES URBAINES

Dans le cadre d'un partenariat avec ERDF, le Se61 participe aux travaux d'effacement de réseaux électriques pour les communes urbaines à hauteur de 35% du montant TTC de travaux. Cela représente 490 000 €. ERDF participe à hauteur de 420 000 € (30%).

Ainsi en 2015, le Se61 a subventionné les chantiers suivants :

Ville bénéficiaire	Lieu de l'opération	Montant de travaux TTC	Montant de la subvention
Alençon	Rue de la Fuite des Vignes	135 873,00 €	47 555,55 €
Argentan	Rue du Paty	185 130,00 €	64 795,50 €
Bagnoles de l'Orne	Avenue du Château de Couterne - tranche 1 Avenue Robert Cousin	31 103,00 € 170 056,00 €	10 886,05 € 59 519,60 €
Cerisé	Rue du Pont du Londeau Rue du Pont du Londeau – 2ème partie	174 722,00 € 127 063,00 €	61152,70 € 44 472,05 €
Domfront	Rue de Godras et du champ de Foire	170 304,00 €	59 606,40 €
Sées	Rue Aristide Briand	79 203,00 €	27 721,05 €
St - Georges - des - Groseillers	Rue des Canadiens	249 531,00 €	87 335,85 €
St - Germain - du - Corbéis	Rue d'Alençon	77 015,00 €	26 955,25 €

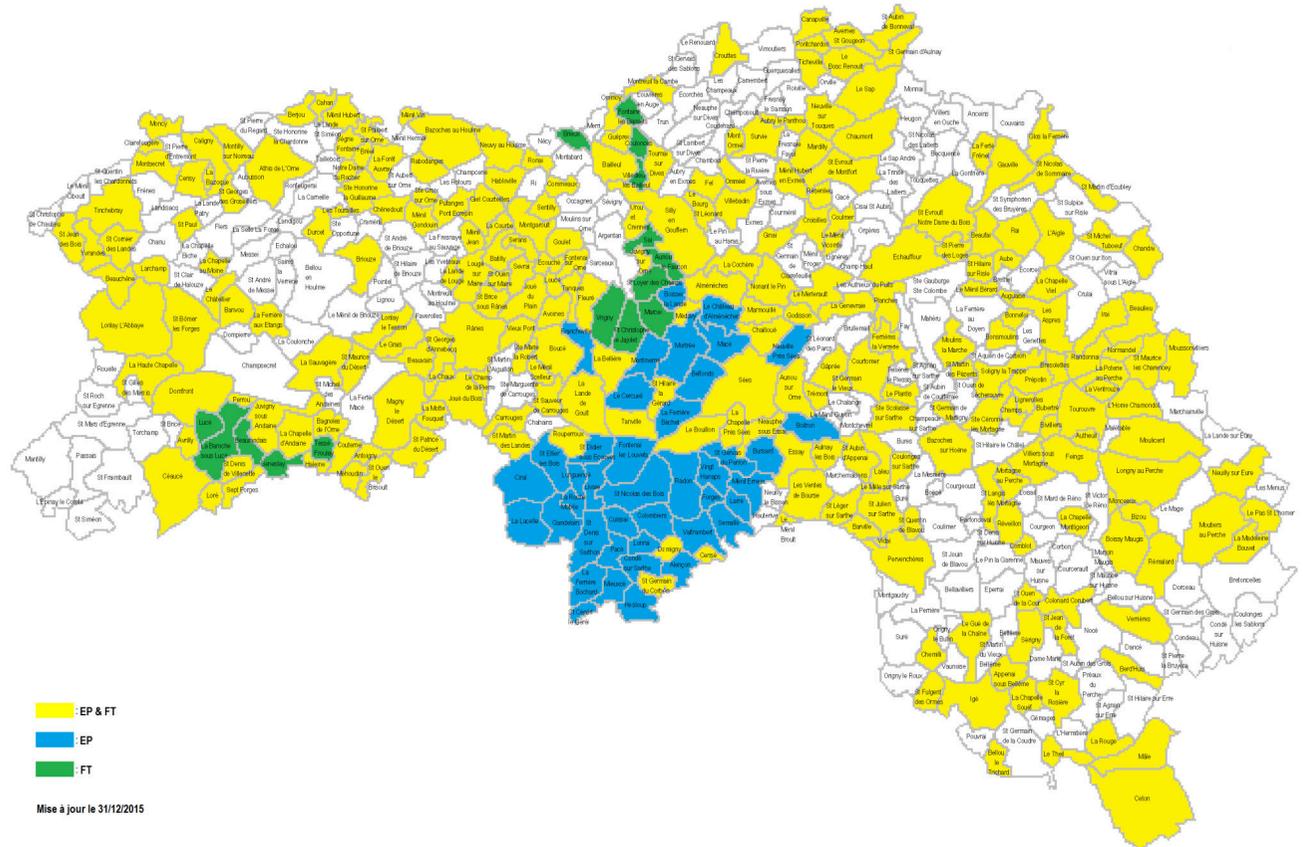
# LA DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE EN 2015

Le Se61 est l'autorité organisatrice de la distribution d'énergie dans l'Orne. Il réalise et finance intégralement les travaux de sécurisation, de renforcement et d'effacement des réseaux électriques pour les communes rurales du département.

Afin de faciliter la coordination des travaux et de bénéficier de coûts de réalisation plus intéressants, le Se61 propose maintenant que les communes adhérentes lui délèguent leur maîtrise d'ouvrage :

- pour les communes rurales, la délégation porte sur le génie civil des travaux d'éclairage public (EP) et de télécommunication (FT),
- pour les communes urbaines, la délégation porte sur le génie civil des travaux d'éclairage public et de télécommunication, mais également sur les travaux d'effacement des réseaux électriques (cf. p.6 « Marché urbain »).

Les communes peuvent ainsi bénéficier de l'expertise du Se61 en matière de génie civil de travaux. Cela permet au Se61 de mieux coordonner les travaux, notamment pour les effacements de réseaux. Les travaux relevant de cette délégation sont refacturés aux communes à l'issue des réalisations.



# LA CONCESSION ET SON CONTRÔLE

## COMPTE-RENDU ANNUEL DE LA CONCESSION 2014

L'organisation du service public de la distribution d'énergie électrique est la suivante :

- > Le Se61 est l'unique autorité concédante de la distribution d'énergie dans l'Orne, à ce titre le syndicat est propriétaire des réseaux que les communes lui ont transférés.
- > ERDF est le concessionnaire du Se61 pour la distribution.

Chaque année, notre concessionnaire a l'obligation de rédiger un compte-rendu de son activité menée sur le territoire. En 2015, ERDF a ainsi présenté au Se61 le compte-rendu de la concession de l'année 2014.

Pour l'Orne, voici les chiffres clés\* concernant le réseau de distribution publique d'électricité de l'année 2014 :

23	Postes sources
1 686	Installations de production
7 990	Km de réseau Moyenne Tension (HTA)
9 737	Postes de transformation HTA / BT
7 585	Km de réseau Basse Tension (BT)
173 647	Points de livraison
54	Durée moyenne annuelle de coupure en minutes (66 au niveau national)
0,7%	Taux de clients BT dont la tension d'alimentation est inférieure au seuil minimal de tension admissible
7 995 000	Euros investis par ERDF pour l'amélioration du patrimoine de la concession : performance du réseau et exigences environnementales et réglementaires ( <i>hors raccordements, logistique et postes-sources</i> )



\* données ERDF

Conformément au cahier des charges de la concession, ERDF verse chaque année une redevance de concession au Se61. La redevance comporte deux parts :

- La première, dite "de fonctionnement" vise à financer des dépenses annuelles de structure supportées par l'autorité concédante (Se61) pour l'accomplissement de sa mission. Cette part de la redevance est désignée par le terme R1. La part R1 s'est élevée à 761 355 € pour l'année 2015.
- La deuxième part, dite « d'investissement », représente chaque année N une fraction de la différence, si elle est positive, entre certaines dépenses d'investissement effectuées et certaines recettes perçues par l'autorité concédante durant l'année N-2. La part R2 s'est élevée à 2 326 569 € pour l'année 2015.

# LA CONCESSION ET SON CONTRÔLE

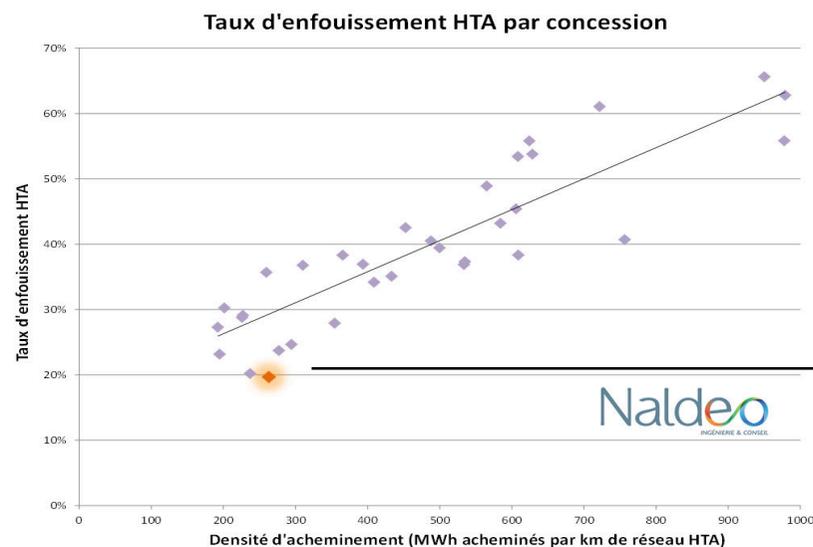
## CONTRÔLE DE LA CONCESSION 2014

En tant qu'autorité organisatrice de la distribution publique d'énergie (AODE), le Se61 doit contrôler le bon accomplissement de la mission de service public de la distribution d'électricité sur le département de l'Orne déléguée à ERDF.

Le Se61 a fait le choix de confier cette analyse à un prestataire extérieur. Le rapport du contrôle de la concession pour l'année 2014 a ainsi été réalisé par le groupement Naldeo - Finances Consult.

Ce rapport fait ressortir les éléments suivants :

- L'écart entre l'inventaire technique et l'inventaire comptable est inférieur à 1%.
- Le taux d'enfouissement des réseaux HTA est faible par rapport à la moyenne nationale, mais également par rapport aux autres départements d'une densité de population équivalente.

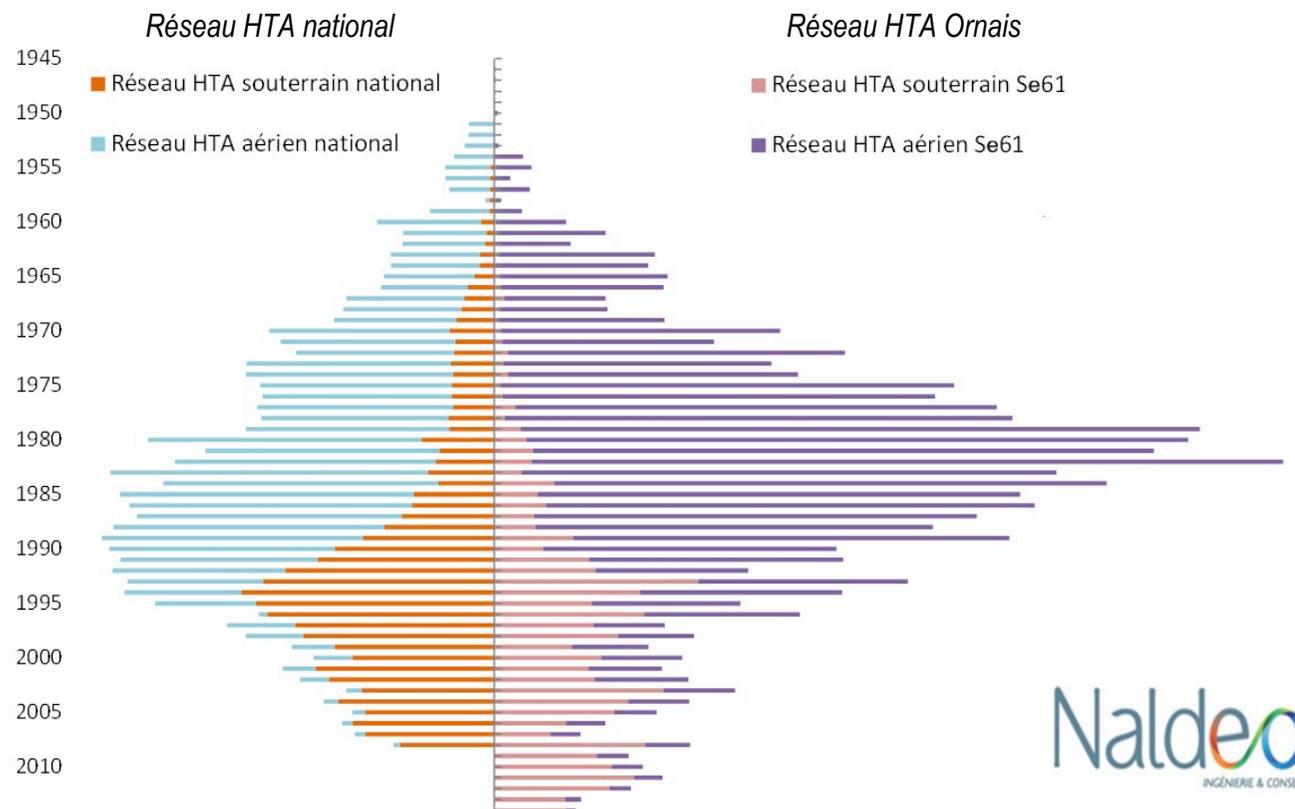


*Le département de l'Orne (point orangé) a un taux d'enfouissement des réseaux HTA faible, y compris en comparaison avec des concessions de densité équivalente.*

- Le département de l'Orne est peu impacté par la technologie des réseaux à câble papier imprégné (CPI).
- La progression importante du taux d'enfouissement BT (rythme double de la HTA), traduisant l'effort consacré à l'effacement par les collectivités ornaïses : + 0,7% en 2014 (+1%/an en moyenne depuis sept ans).

# LA CONCESSION ET SON CONTRÔLE

## CONTRÔLE DE LA CONCESSION 2014



La pyramide des âges du département de l'Orne a une forme plus accentuée que la pyramide des âges nationale : de plus en plus de réseaux (jusqu'à 100 km/an) vont franchir le seuil des 40 ans.

- 18% des réseaux HTA ont plus de 40 ans, contre 16% en 2013, 11% en 2011.
- Le concessionnaire promeut des travaux «prolongation de la durée de vie des ouvrages» (PDV) comme une alternative au renouvellement, afin de traiter des quantités supérieures de réseaux.
- Ce rythme est plus rapide pour les réseaux de faible section, les plus fragiles : ces réseaux représentent encore 10% du patrimoine ornaï, soit plus du double de la moyenne nationale (5%). La résorption augmente en zone rurale ainsi qu'en zone ERDF.
- Les ratios d'incidents en HTA restent bas dans l'Orne, permettant de conserver une qualité de fourniture satisfaisante.
- Le taux de clients mal alimentés respecte toujours le seuil de référence de 3% fixé au décret qualité de 2007. Il diminue, mais moins vite qu'ailleurs en France.

Naldeo  
INGÉNIEUR & CONSEIL

# LE PROJET DE DÉPLOIEMENT DES IRVE (BORNES ÉLECTRIQUES)

## EN ROUTE VERS L'ÉLECTROMOBILITÉ

Lancé en 2014, c'est en 2015 que le projet de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et / ou hybrides (les bornes électriques) s'est véritablement développé.

Cédric Thomas, Ingénieur et responsable du Pôle technique du Se61, a travaillé sur ce dossier afin d'élaborer un schéma de déploiement pour le département de l'Orne, en accord avec les collectivités et selon les préconisations de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Plusieurs éléments ont donc été pris en compte pour déterminer les lieux d'implantation des bornes :

- les axes routiers du département
- les sites touristiques
- les demandes des collectivités
- le projet d'implantation du groupe Bolloré (pour les communes urbaines)



L'ADEME est le principal financeur du dossier. Le Président du Se61 a également contacté d'autres partenaires du Se61 afin qu'ils participent au montage financier du projet. Le Conseil Départemental et le Conseil Régional de Basse-Normandie ont ainsi souhaité subventionner le projet à hauteur de 100 000 € chacun. Les Pays d'Alençon, du Perche, et le PAPA0-Pays d'Ouche subventionnent également le projet.

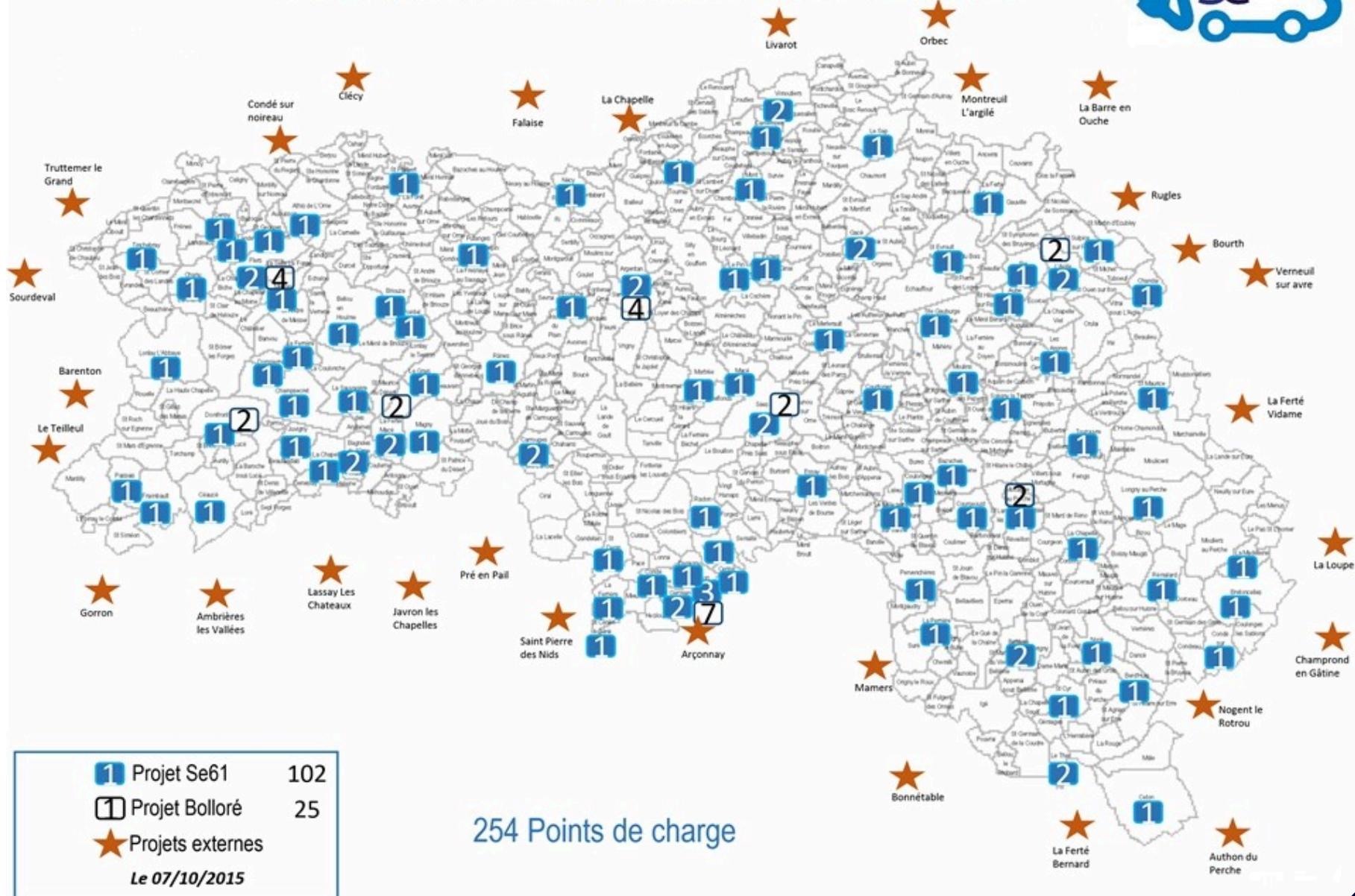


*Présentation du schéma de déploiement des IRVE lors de l'Assemblée générale du Se61 du 7 octobre 2015 au Conseil Départemental en présence de Monsieur Alain Lambert, (Président du CD61).*

Une fois le schéma établi, le Se61 a lancé le marché public pour la fourniture, l'installation, la supervision, la monétique et la maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables dans l'Orne.

# LE PROJET DE DÉPLOIEMENT DES IRVE (BORNES ÉLECTRIQUES)

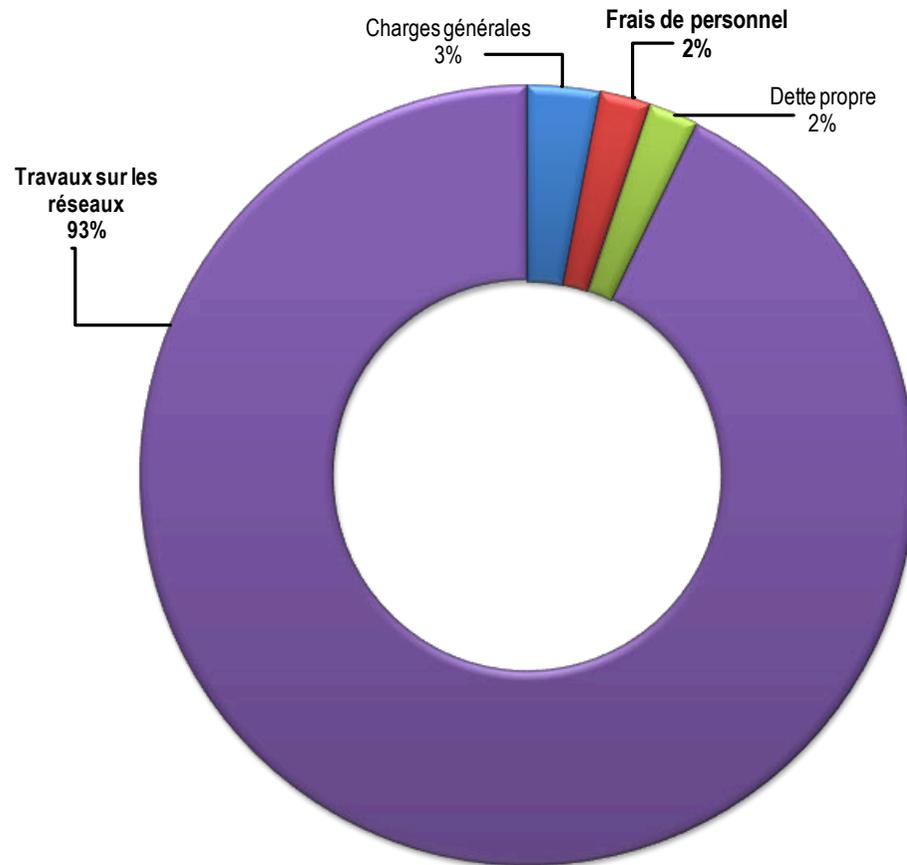
## Couverture du territoire Ornaïs



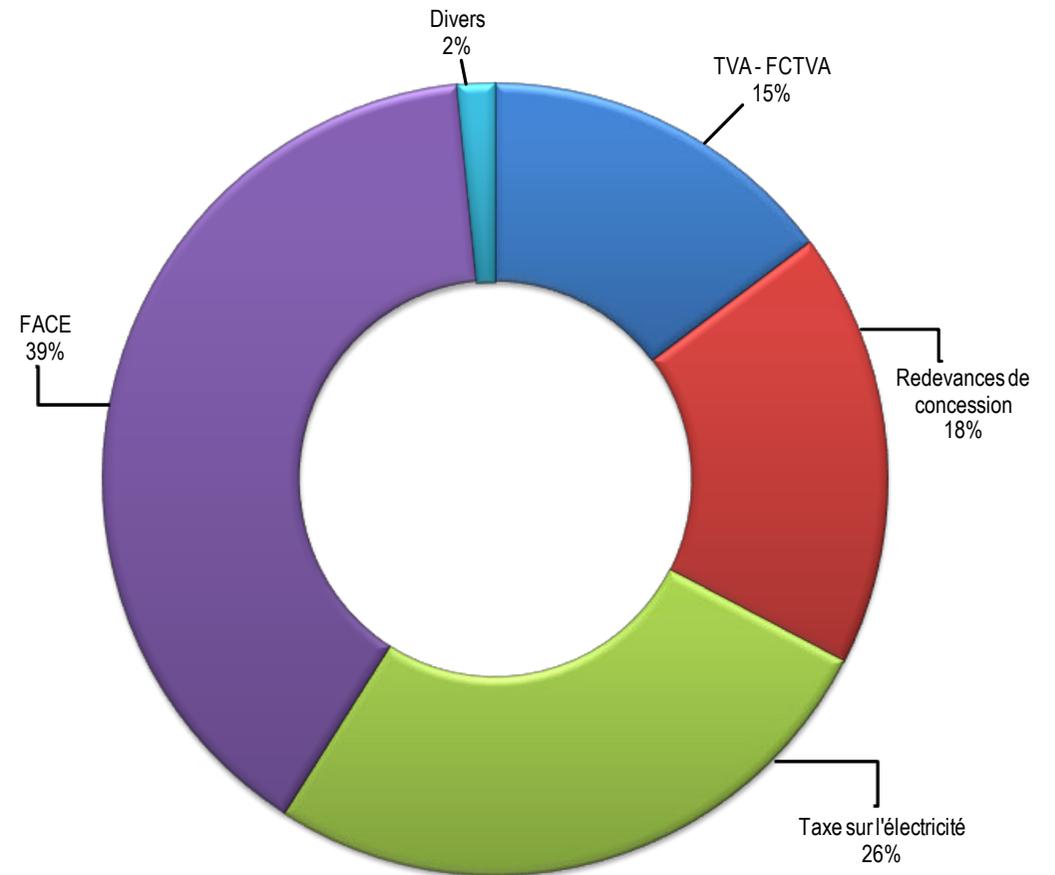
# LES MOYENS DU Se61

## MOYENS FINANCIERS EN 2015

### Les Dépenses



### Les Recettes

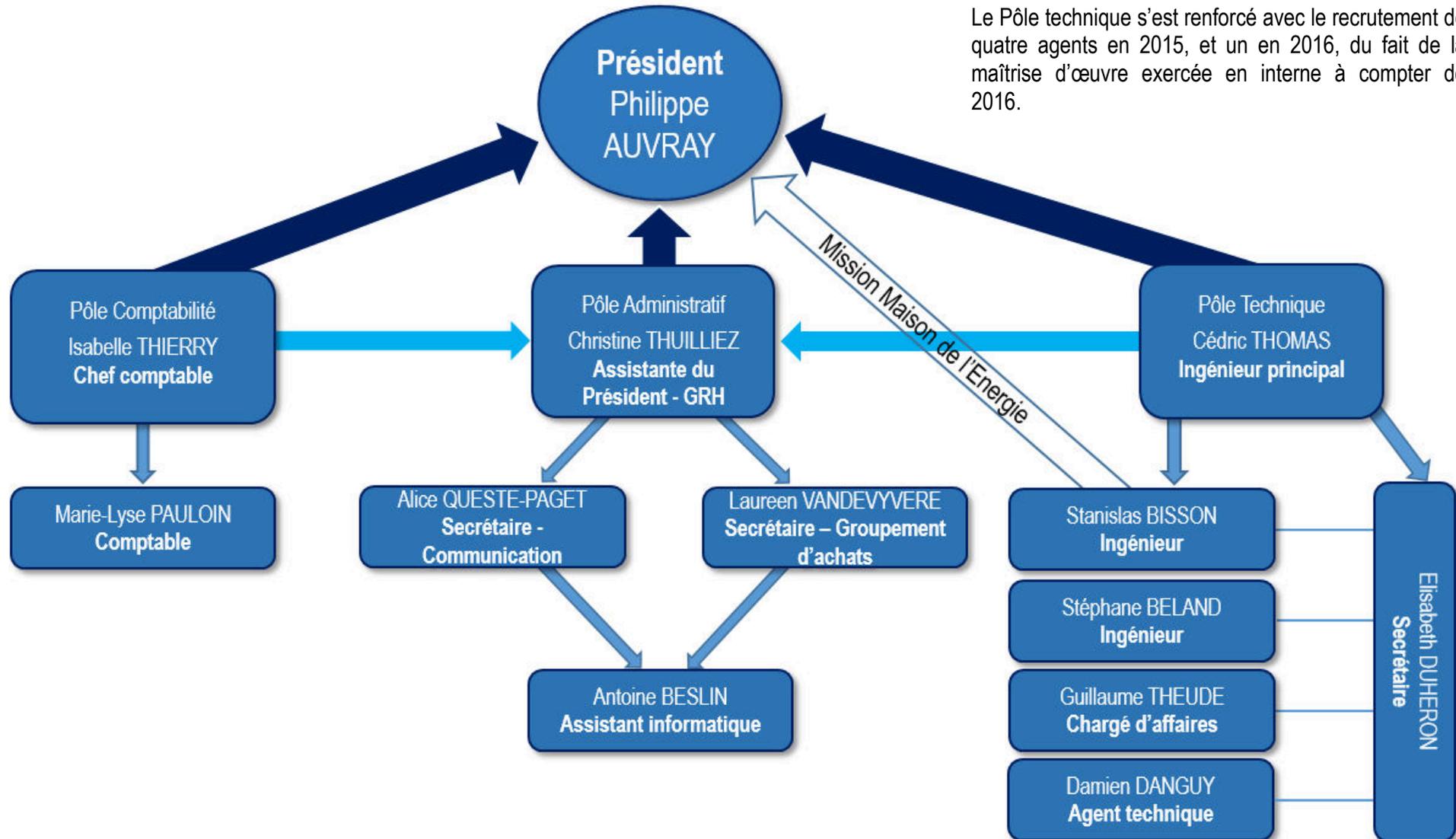


Plus de 90% des dépenses du Se61 sont consacrées aux travaux, ce qui est possible grâce aux subventions du FACE, la redevance R2, la taxe sur l'électricité, ainsi qu'un endettement minimum.

# LES MOYENS DU Se61

## MOYENS HUMAINS

Le Pôle technique s'est renforcé avec le recrutement de quatre agents en 2015, et un en 2016, du fait de la maîtrise d'œuvre exercée en interne à compter de 2016.



Effectifs au 15 juin 2016

# LES PROJETS DU Se61 POUR 2016

## MISE EN SERVICE DES PREMIÈRES BORNES



Les premières bornes du Se61 seront installées en 2016 par l'entreprise Inéo, attributaire du marché.

La charge sera gratuite pour l'utilisateur jusqu'au 31 décembre 2017, date butoir de mise en service de l'ensemble des bornes, à condition d'acquiescer un badge spécifique auprès du Se61.



*Le marché relatif aux bornes a été attribué en 2016 à l'entreprise Inéo.*

## PRISE DE NOUVELLES COMPÉTENCES

A partir de septembre 2016, le Se61 pourra proposer aux collectivités de nouvelles compétences. Les collectivités auront donc le choix de confier certaines compétences au Se61 selon leurs besoins.

Parmi les compétences à disposition des communes, nous trouvons notamment :

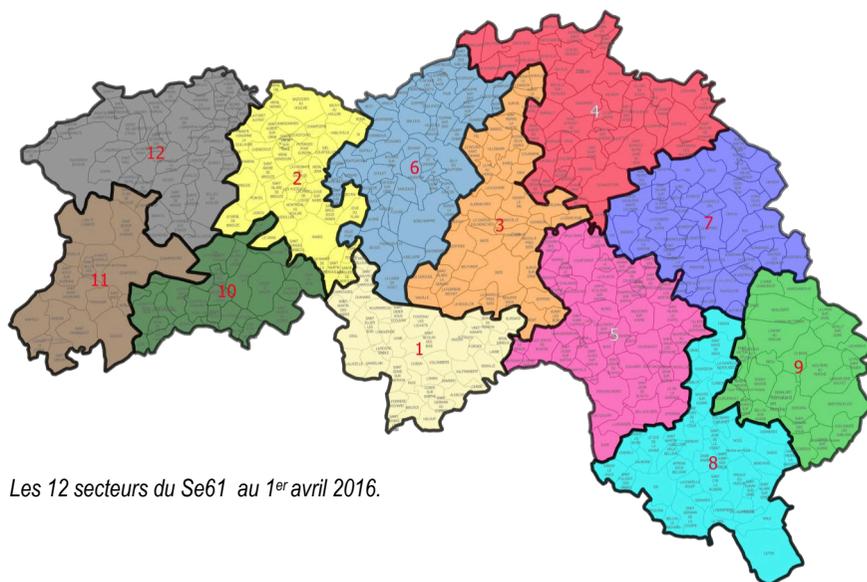
- L'éclairage public
- Le gaz
- Les réseaux de télécommunications
- Les conseils énergétiques



## LANCEMENT DU MARCHÉ DE TRAVAUX 2016-2020

En 2016, un nouveau marché de travaux en adéquation avec les nouvelles compétences du Se61 est lancé. Il s'agit d'un appel d'offres en procédure formalisée et par lot.

Le marché d'assistant à maîtrise d'ouvrage n'est quant à lui pas renouvelé dans la mesure où le Se61 reprend la maîtrise d'œuvre en interne dès la programmation 2016.



Les 12 secteurs du Se61 au 1<sup>er</sup> avril 2016.

# GLOSSAIRE

**ADEME** : l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie apporte un soutien technique et financier au projet de déploiement des bornes électriques du Se61.

**AMO** : l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage a pour mission d'assurer pour le compte du Se61 le suivi administratif et technique des chantiers.

**AODE** : l'Autorité Organisatrice de Distribution de l'Electricité dans le département de l'Orne est le Se61 pour les communes dites « rurales ».

**BT** : Basse Tension, le Se61 n'intervient que sur les réseaux électriques Basse Tension.

**CRITÈRE B** : le critère B est le temps de coupure moyen en fourniture d'électricité (par EDF).

**EDF** : Electricité de France est producteur et fournisseur d'électricité.

**EP** : éclairage public.

**ERDF** : Electricité Réseau Distribution France est concessionnaire du réseau d'électricité appartenant au Se61.

**FACÉ** : le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification verse des subventions aux collectivités maîtres d'ouvrage des travaux d'électrification rurale.

**FNCCR** : la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies.

**GDO** : la Gestion des Ouvrages est un outil statistique permettant une estimation de la tenue de tension du réseau basse tension.

**HTA** : Haute Tension A concerne les installations électriques dans lesquelles la tension excède 1 000 volts sans dépasser 50 000 volts en courant alternatif, ou excède 1 500 volts sans dépasser 75 000 volts en courant continu.

**HTB** : Haute Tension B concerne les installations électriques dans lesquelles la tension excède 50 000 volts en courant alternatif (75 000 volts en courant continu).

**IRVE** : Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques, ce sont les bornes électriques.

**MO** : le Maître d'Ouvrage est celui qui commande les travaux.

**PCAET** : Plan Climat Air Energie Territorial.

**REDEVANCE R1** : il s'agit d'une redevance de fonctionnement versée par ERDF à l'autorité concédante.

**REDEVANCE R2** : il s'agit d'une redevance d'investissement versée par ERDF à l'autorité concédante.

# Se61 nergie de l'Orne



Directeur de la publication: Philippe AUVRAY, Président du Se61

Syndicat de l'Energie de l'Orne - 5 rue Valazé - 61000 ALENCON  
Tél. 02 33 32 83 13 - Fax 02 33 32 27 67- energie61@se61.fr

[www.se61.fr](http://www.se61.fr)

Conception : Se61 - Photos : Se61 - Impression : AZ.com'Impression